



CAMERA CLUB DE GENÈVE

REGLEMENT DU CONCOURS INTERNE

Mardi 15 novembre 2016

* * * * *

Conditions générales de participation

Les participants, en proposant leurs films acceptent de se soumettre au présent règlement et de se soumettre à la décision du Jury du concours nommé par le Comité du CCG.

Ce dernier est seul compétant pour trancher les conflits pouvant intervenir.

Tout participant doit être membre du Caméra Club de Genève et en avoir payé la cotisation avant la remise de son (ses) film(s).

S'agissant d'un concours amateur, seuls les films réalisés dans des conditions amateurs pourront prendre part au concours.

Les participants devront s'inscrire au moyen du bulletin d'inscription à télécharger sur le site du club ou à disposition au local en mentionnant expressément "Concours Interne CCG 2016".

Aucune finance d'inscription n'est demandée aux participants.

Chaque auteur-réalisateur de film devra impérativement être présent le soir de la projection sans quoi son film ne pourra pas être pris en considération pour le décernement des prix.

Exception possible pour les participants en ayant fait la demande expresse au président du club et à son acceptation dûment communiquée.

Délai de remise des films

Les films devront avoir été remis à Eric Matthey-Doret un soir de réunion au Moulin à Poivre avec la feuille d'inscription dûment remplie **au plus tard le mardi 1^{er} novembre 2016**.

(Tél. / 0033 684 75 88 32 - Adresse : Ch. des Crêts-de-Champel 1 – 1206 Genève)

En son absence, Gilbert Rossmann recueillera vos œuvres.

Votre inscription peut être faite par internet au moyen de la feuille d'inscription figurant sur le site du CCG mais, elle ne sera validée qu'à réception de votre film.

Vous avez également la possibilité de transférer vos films avec l'application "WeTransfer", gratuit sur internet jusqu'à 2 Go, à adresser à Eric Matthey-Doret, adresse e-mail :

emado@sfr.fr

Supports acceptés

Les films présentés peuvent être livrés sur les supports suivants :

Disques DVD, Blu-ray, Clé USB, disques durs externes, cartes SDHC

ou envoyés par WeTransfer comme indiqué ci-dessus.

Sur chaque support devront impérativement être mentionnés le nom de l'auteur, son adresse, le titre du film, sa durée et son format.

Les supports seront rendus aux propriétaires des films après le concours interne.

Les films

Les films comportant de scènes de violences, de sexe, des messages politiques ou racistes ne seront pas acceptés.

La durée des films ne doit pas excéder 25 minutes, durée du générique comprise.

Chaque participant peut proposer au maximum deux films sachant qu'un seul pourra être primé.

Le CCG se réserve le droit de garder une copie des films présentés pour ses archives avec possibilité de les programmer lors de ses propres séances de projections non-lucratives ainsi que d'en utiliser des extraits sur son site internet.

Catégories

Toutes les catégories de films sont acceptées (reportages, documentaires, fiction, animation, etc...)

Jury

Le jury est composé de trois personnes choisies par le comité du CCG, connues pour leurs qualités diverses en rapport avec le concours et leur impartialité.

Prix et récompenses

Les prix suivants seront attribués par le Jury pour autant naturellement que celui-ci juge qu'ils soient attribuables :

Prix de la meilleure image

Prix du meilleur son

Prix du meilleur montage

Prix de la meilleure lumière

Prix du meilleur commentaire

Prix du Jury au meilleur film présenté, toutes catégories confondues.

Outre ces prix, le public attribuera par votation son "Prix du Public" au film de son choix.

Pour ce dernier prix, chaque spectateur recevra un bulletin de vote à son entrée dans la salle mais seulement jusqu'au début des projections. Les spectateurs arrivant après le début des projections ne pourront pas voter.

Les résultats du concours seront communiqués le soir même et publiés dans le Fondu Enchaîné du mois suivant.

Les participants recevant ces prix auront la possibilité de présenter leurs films au Concours Régional de la Région 1, puis, en cas de promotion, au concours national de Swiss.movie

Le Comité peut en outre envoyer un ou plusieurs films de son choix au concours régional.